

déséquilibre encore plus dangereux. L'écart entre l'épargne et la demande aux États-Unis (y compris le déficit budgétaire massif) a été comblé en prélevant sur les épargnes de l'étranger. Au Japon, on retrouve ce même écart fondamental entre l'épargne et l'investissement. Dans ce pays, les épargnes nettes ne sont pas pleinement absorbées par la demande intérieure, mais plutôt exportées comme mouvements de capitaux, surtout vers les États-Unis, accompagnant ainsi des exportations massives d'articles manufacturés. L'excédent structurel de l'épargne japonaise est la grande cause de l'énorme excédent en compte courant du Japon, qui ne cesse d'ailleurs de s'accroître.

Enfin — pour achever cette énumération des sources de déséquilibre — la reprise a produit au niveau de l'emploi des résultats fort différents entre d'une part l'Europe et, d'autre part, les États-Unis et le Japon. Le problème de chômage en Europe date d'il y a quinze ans et est révélé de façon des plus saisissante par une donnée étonnante : il n'y a eu aucune création nette d'emplois dans l'ensemble de l'Europe depuis 1970. La reprise après la récession de 1982 a peu influencé le taux de chômage en Europe, qui semble s'être immobilisé entre 11 et 12 pour cent. Par contraste, le taux de chômage aux États-Unis a chuté, passant d'un sommet de près de 11 pour cent pendant la récession à son niveau actuel de près de 7 pour cent.

Le chômage européen est aussi bien attribué à la rigidité des marchés de la main-d'œuvre qu'à l'insuffisance de la demande, mais on s'entend peu sur la partie de ce chômage qui serait résorbée en assouplissant la politique macro-économique sans raviver l'inflation. Mais il y a de plus en plus de risques que, avec la persistance du chômage, la demande ne reste insuffisante même si l'on assouplit la politique : cette résistance s'expliquerait autant par un processus d'investissement depuis longtemps inadéquat que par une érosion des compétences des travailleurs et des habitudes de travail.

Ces déséquilibres ont une nature distincte, quoique nettement interactive. De plus, pris ensemble, ils posent un danger manifeste : en effet, ils constituent un terrain éminemment propice aux pressions protectionnistes. Tous les pays ont la tentation de résister aux conséquences des déséquilibres en adoptant des mesures protectionnistes.

Le « néo-protectionnisme » est en recrudescence depuis au moins quinze ans, mais sa progression semble s'être accélérée depuis la récession du début des années 80. Le recours de plus en plus fréquent aux barrières non tarifaires est particulièrement remarquable. Selon l'OCDE, à la fin de 1983, les groupes de produits frappés de barrières non tarifaires comptaient pour 30 pour cent de la consommation totale d'articles manufacturés dans les pays de l'OCDE, comparativement à 20 pour cent en 1980. Un aspect particulièrement pernicieux de ces mesures à la frontière est que le pays importateur tout comme le pays exportateur réclament leur maintien ou même leur prorogation. Rien dans l'histoire ou la théorie du commerce réglementé ne suggère qu'elles comportent un mécanisme auto-correcteur.

Le néo-protectionnisme prend aussi une autre forme perfide, plus difficile à quantifier : une prolifération de politiques nationales (subventions, règlements, dépenses fiscales et transferts) qui ont pour effet, sinon toujours pour objectif, de régir les échanges de marchandises, mais qui sont considérées comme d'ordre interne et largement soustraites aux règles et pratiques du GATT.